

# APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE



En février dernier, la tempête Xynthia a causé de lourds dégâts à l'église Saint-Loup : le versant nord de la toiture a été soulevé. L'église a dû être fermée et une toiture temporaire posée en urgence pour mettre l'église hors d'eau. Des travaux de restauration vont prochainement être entrepris pour refaire la charpente et la couverture en apportant une solution pérenne.

Le coût des travaux est très important (près de 350 000 €). La ville d'Ingré a donc fait appel à des financements publics telles que la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou encore la réserve parlementaire grâce au soutien du Sénateur Jean-Pierre Sueur. La ville sollicite également des financements privés en lançant **une souscription, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine**. Ainsi, les particuliers et les entreprises peuvent participer à la restauration de l'église en bénéficiant d'importantes déductions d'impôts. Les bons de souscription sont disponibles en mairie et peuvent être envoyés sur simple demande.



26 JUIN

Fête de l'Aumônerie et signature de la convention avec la fondation du patrimoine pour la restauration de l'église, en présence de Mgr Fort Evêque d'Orléans et de Jean-Pierre Sueur Sénateur du Loiret.